

UNION LOCALE
DES SYNDICATS CGT
DE BOURGES



5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES
Tél. : 02.48.65.36.25
Fax : 02.48.65.50.27
Port : 06 87 26 05 35
Email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr
Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

CENTRE HOSPITALIER
JACQUES CŒUR



145, Avenue François Mitterrand
18000 BOURGES
Tél. et Fax : 02.48.48.49.12



8, Place Malus
18000 BOURGES
Tél. : 02.48.50.00.32

PERSONNELS, USAGERS, MÊME COMBAT !



A L'HOPITAL,
LA CGT APPELLE LES PERSONNELS
A LA GREVE

LE 16 JUIN 2008, À PARTIR DE 11H30

**Salariés, Retraités, Usagers de l'Hôpital Public,
rassemblons-nous devant le Centre Hospitalier Jacques Cœur à Bourges**

En convergence avec les personnels hospitaliers, agissons pour défendre et améliorer l'hôpital public, ses missions, son accès et son financement !

Le rapport LARCHER, sous couvert de propositions qui se veulent démocratiques et rationnelles, va malheureusement se réduire à renforcer la présence du privé et une conception purement capitaliste et marchande de la santé dans le secteur public, au détriment des populations et des territoires !

La CGT s'oppose à la cure libérale que le pouvoir impose à l'Hôpital, à cette dérive américaine qui est à l'oeuvre, qui nie les spécificités de l'hôpital et ne permet pas de répondre aux besoins de la population.

La seule réponse du gouvernement est actuellement de mettre l'Hôpital public à la diète, en malmenant l'activité des soignants et en limitant l'accès aux soins de la population.

Après avoir lancé récemment des « ballons d'essai » sur le déremboursement total des frais optiques et dentaires, le gouvernement, non content de piocher

avec les franchises dans la poche des malades, envisage aujourd'hui la restriction des remboursements à 100% pour les malades atteints de maladie grave (Affection de Longue Durée). Cela commencerait par le diabète et les maladies cardio-vasculaires, qui ne seraient dorénavant remboursés à 100 % du tarif de la Sécu qu'au stade de complications avérées.

Plusieurs déclarations mettent la lumière sur les objectifs du gouvernement : contraindre chacun à prendre en charge une part des dépenses de santé, et donc de contracter des assurances privées.

L'activité de l'hôpital est en très forte augmentation : + 73,9 % depuis 1995 (activité au 29/02/2008).



L'HOPITAL :



F **manque de lits de médecine** Ø Les usagers attendent des heures, voire des jours aux urgences.

F **manque de personnels** Ø Rappels sur les congés, postes vacants non remplacés, plannings désastreux et illégaux.

Au 31 décembre 2007, l'hôpital doit 65.844 heures au personnel dont 9.617 heures au personnel de nuit.

F **manque de médecins** Ø difficultés d'accès aux consultations de spécialistes, prises de RDV très difficiles.

F **culpabilise les personnels** Ø Il faut toujours faire plus et mieux sans plus de personnel. C'est la spirale infernale.

F **épuise les personnels** Ø

- Troubles musculo-squelettiques (notamment à la blanchisserie)
- Stress (dépressions, épuisement professionnel, etc...)
- Maladies professionnelles
- Invalidités

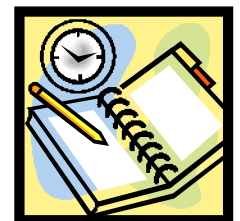


De mauvaises conditions de travail pour le personnel entraînent de mauvaises conditions d'accueil et de prise en charge pour le patient, c'est inéluctable.

NOUS EXIGEONS,

Pour les personnels,

- Des effectifs à la hauteur des besoins, pour des conditions de travail décentes et pour assurer la qualité des soins
- Le respect de la vie privée des personnels et de leur dignité F l'arrêt des appels au domicile, l'élaboration de planning qui respecte la loi, la reconnaissance des heures supplémentaires
- Une crèche hospitalière
- La restitution du jour férié supprimé pour 2008.



Pour les usagers,



- La création de lits de médecine, ce qui permettrait le désengorgement des urgences. 45 lits seraient nécessaires, on peut voir jusqu'à 38 malades en attente d'un lit.
- La suppression de l'exercice libéral (privé) à l'hôpital pour l'égalité d'accès aux soins dans les mêmes délais pour tous. Cela passe aussi par des mesures donnant la priorité aux établissements publics pour combler les postes nécessaires de médecins.

La richesse d'un pays devrait se mesurer par rapport à la qualité de ses services publics.

La France fait partie des pays les plus riches du monde.

Elle a les moyens de subvenir aux besoins de santé de la population.

Une population en mauvaise santé ne peut pas produire de richesses, ne peut pas faire avancer un pays. La santé n'est pas une marchandise, c'est un droit.

Il est inadmissible d'entendre dire que les caisses sont vides. Elles ne sont pas vides pour tout le monde.



- Ø **15 milliards** (*paquet fiscal*) ont ainsi été trouvés sans difficulté l'été dernier par Sarkozy pour le plus grand profit des super-riches !
- Ø **65 milliards** d'€uros par an de subventions accordées aux patrons ! (*le même ordre de grandeur que le total des dépenses hospitalières et deux fois supérieur au déficit de l'Etat !*)
- Ø **25 milliards** d'€uros par an d'exonérations de cotisations sociales, sur les bas salaires, accordées aux patrons !

La CGT exige une réforme de la Sécurité sociale qui assure un financement à hauteur des besoins !

Pour augmenter les ressources de la Sécurité sociale, financeur, entre autre de l'hôpital, il est nécessaire :

- Û de mener une véritable politique de l'emploi stable et correctement rémunéré ;
- Û d'établir des règles de calcul de cotisations :
 - qui incitent les entreprises à réaliser des investissements productifs créateurs d'emplois et à améliorer les niveaux de qualification ;
 - qui pénalisent celles qui privilégient les investissements financiers au détriment de l'emploi (et donc des cotisations sociales) ;
- Û de soumettre à cotisation les rémunérations qui en sont exonérées comme les stocks options ou l'épargne salariale ;
- Û de soumettre à cotisation les revenus financiers du capital.

L'avenir de l'hôpital est lié à l'avenir d'une politique de santé qui garantisse à tous l'accès aux soins et à une meilleure qualité de vie !

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FILLON MENACE NOTRE SYSTEME DE SANTE !



Après le forfait hospitalier, le déremboursement de certains médicaments, le forfait de 1 euro sur les consultations, maintenant se sont les franchises médicales contre la Solidarité ! A l'automne doit encore intervenir la future réforme de l'Hôpital (qui a déjà perdu 100.000 lits depuis 1992) et la loi Santé, inspirées par les orientations du rapport Larcher, comportant, entre autre, la suppression de 200 hôpitaux et un plan d'économie de 5 milliards d'euros pour tenter de réduire le déficit de la Sécurité Sociale !

La politique du gouvernement ne cesse d'engendrer un dérèglement complet de la santé des usagers, cela démontre bien la casse du Service Public de Santé. Cette politique poursuit la mise en place d'une réelle médecine à deux vitesses : la médecine des riches et celle des pauvres !

Cette politique, par les conditions qu'elle engendre, conduit les directions des établissements de santé à des coupes sombres aux mépris des patients. La pénurie du personnel amène le fait que les usagers soient très souvent pénalisés par ce problème. Combien de fois ces personnes doivent attendre aux services des urgences, dans un isolement total, ce qui peut amener un stress supplémentaire à leur état de santé justifiant leur présence dans ces lieux. Cette attente est souvent mise en cause par la fermeture de lits dans les services. Les rendez-vous auprès de spécialistes relèvent d'un véritable parcours du combattant. Il n'est pas rare que les malades attendent entre six mois et un an sinon plus, pour les obtenir en consultation publique.



La santé n'est pas un luxe dans un pays que l'on dit civilisé. Il est intolérable que les usagers ne puissent plus se faire soigner, se rendre dans les hôpitaux, lorsqu'ils n'en ont plus les moyens financiers. Ce qui a comme conséquence que beaucoup d'usagers ne vont plus chez les spécialistes comme le dentiste, l'ophtalmologiste.... Cela démontre bien un problème de société récurrent au 21ème siècle. On s'aperçoit que la santé devient une marchandise de la vie courante, réservée aux classes les moins précaires.

L'INDECOSA-CGT 18 dénonce cette situation intolérable et exige un vrai système de protection sanitaire et sociale pour tous. L'association INDECOSA-CGT 18 demande aux usagers de soutenir les actions de défense et d'amélioration du Service Public de la Santé.

**L'UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT DE BOURGES,
LE SYNDICAT CGT DU CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR
ET L'INDECOSA-CGT 18**

**APPELLENT LES SALARIES, LES RETRAITES,
USAGERS DE L'HOPITAL PUBLIC A SE RASSEMBLER**

**LE LUNDI 16 JUIN 2008 A 11 H 30
DEVANT LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR
A BOURGES**